

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 09 avril 2022**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	09

L'an deux mille vingt-deux, le 9 avril, à 9 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe  
SIVEC Jean  
WALLERICH Alain

MENEGHIN Gaël  
BRUN Jérôme

GUINDT Philippe  
DEBAILLEUL Delphine

IMMER Alain  
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

PEREIRA Julien  
OGER Isabelle  
REUTER Olivier

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe  
Donnant pouvoir à WALLERICH Alain

THILL Céline  
VIEIRA Christophe

Donnant pouvoir à MENEGHIN Gaël  
Donnant pouvoir à GUINDT Philippe

Mme DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 622 Attributions de Subventions 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions suivantes :

Souvenir français : 25€  
Association Prévention Routière : 50 €  
Les Restaurants du Cœur : 100 €  
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Val Sierckois : 300€  
Fondation du patrimoine : 75€  
Association pour le don du sang de Boust et environs : 100€  
Association Solidarcatt Ukraine : 50€

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour copie conforme.  
Beyren-lès-Sierck, le 12/04/2022  
Le Maire :  
**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2022

Le Maire,

  


  
